

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 8

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lè soûlon et cliiau que sè crayant mé que lè z'autro, m'einlèvai se ne lai pas perein que lè proliureu su la terra. Mâ, lai a guieux et guieux: ein a que fant lau coup de tein à calson et dâi z'autro que n'ant pas pi vergogne de lè dere devant de lè fère, quemet Botsar Manuvet.

Clli Botsar Manuvet ètâi ion que l'avâi assebin la tserrâre dau bâire fermo à la dècheinta. Se l'ètâi z'u demorâ pè Trâicovagne, l'arâi faliu débatsi lo velâdzo et l'appelâ Quatrocovagne-et-demi, câ pouâve bin fère po ion et demi à li tot solet. Le travaillive quand l'avâi sâi po avâi oquie po quartettâ et l'avâi atant de conceince qu'on parapiodze.

On coup l'arreve pè Vjresegnoûla avoué quatro galé petit z'âbro, dâi pèrà que crâto et qu'ofressâi à lè veindre ao carbatî po on crâno soupâ, quauque quartette et onna pllièce à l'è-trâblîo po droumi. Clliau pèrà, lai a pas à dere, mâ l'ètant prau galé, tot parâi lo carbatî lè lai marchandâve fermo Clli carbatî, l'è veré que n'avâi jamé ètâ einellou por avâi payi dou iâdzo. L'è su que quatro pèrà contro on petit-goutâ à Botsar Manuvet cein n'ire pas trào tehè, tot parâi mèpresive sa marchandi.

— Tè pèrà valiant pas pi on fèdzo de budzon, que lai desâi lo carbatî.

— T'einlèvai po on marchand d'îdye: se fâsâi Botsar Manuvet, dâi pèrà dinse que l'ant dza nâo pi dè hiaut et dâi bolon frou.

— Vâi mâ ne voliant pas repreindre.

— Sarâi bin la mètsance, desâi Botsar, frâimo à onna botoille que sant dza reprâ dêman né. Vâi-to, mè z'âbro, assetout pillantâ, assetout reprâ!... à onna botoille.

— Va que sâi de, lai fâ lo carbatî, atsé la man.

Lau patse fète, Botsar Manuvet sè met à bin medzi et à bin bâire su lo conto dâi pèrà tandu que lo carbatî lè pillantâve dein son prâ et dein son courti.

Lo leindèman matin, on va criâ Botsar Manuvet po dèdjonnâ, ma l'ètâi via: pas mé de Botsar Manuvet que de pâi dein la man. Adan noutron carbatî châte vère sè z'âbro. Peinsâ-vo vâi que tràove? Pas mé de pèrà que de Botsar Manuvet.

— Eh! clia tsaravoûta, que sè met à dere quand vâi que Botsar Manuvet lai avâi robâ sè pèrà ôtre la né, clia tsaravoûta ein avoué! L'è po cein que mè desâi: « Assetout pillantâ, assetout reprâ. » L'è pi ora que compreigno cein que cein voliâve à dere. L'è su que sant reprâ ora! Et mè que ié frêmâ à onna botoille.

Ne sè pas se jamé Botsar Manuvet l'è z'u vegniâ recliamâ sa botoille.

MARC À LOUIS.

Oh! Liseli. — Un restaurateur de Lausanne avâi un enfant malade. « Donnez-lui des dattes », avâi dit le médecin.

L'enfant guérit, et, comme il restait encore quelques dattes dans la boîte :

— Tenez, c'est pour vous, Liseli, dit à la bonne, le maître de maison. Goûtez ça, c'est très bon.

Après quelque hésitation, la servante goûta aux fruits et, ainsi que le faisait le petit malade, déposa les noyaux dans une assiette.

— Ah! Mossié, jé sais à pressent quoi est-ce que c'est que ces chosses, fait la bonne fille en montrant les noyaux à son maître.

— Ah! oui! Et que pensiez-vous donc que c'était?

— Je croyais ça être des p'tites s'cargottes.

Compote d'oranges.

Prenez six belles oranges, éplûchez-les, et avec la pointe d'un couteau soulevez la seconde petite peau blanche en prenant soin de ne pas écorcher la chair de l'orange, séparez les oranges par quartiers ou par tranches. D'autre part, maintenez au chaud et dans une casserole une demi-livre de sucre, versez-y les oranges en quartiers ou en tran-

ches, et, sans que le sucre arrive à ébullition, laissez cuire pendant une demi-heure environ.

Dressez dans un compotier les oranges, arrosez-les de leur sirop et laissez bien refroidir avant de présenter la compote.

Tardif hommage.

A MOUDON. — La conférence sur Juste Olivier, faite, tout récemment, à Moudon, par M. le professeur Hubert Matthey, eut très grand succès. Elle a réuni un auditoire plus nombreux que celui des conférences habituelles. N'est-ce pas là une preuve de la popularité croissante dont jouit notre vieux poète!

« Nous sentons qu'il y a en nous un fond de poésie qui se manifeste par intermittences, lorsque notre âme est travaillée par des émotions élevées, dit, à ce sujet, l'*Echo de la Broie*. Juste Olivier! Voilà précisément un nom qui fait vibrer quelque chose en nous, parce que notre âme avertie perçoit l'affinité intime qui existe entre elle et le poète. Celui-ci a revêtu d'une forme poétique des pensées dont les Vaudois avaient vaguement conscience, il nous a révélé à nous-même. C'est ce que nous commençons à comprendre.

» M. Matthey a parlé de Juste Olivier avec une sympathie que le poète inspire à tous ceux qui s'approchent de lui. Il a fait revivre cette noble figure avec une émotion communicative; il a analysé son œuvre poétique avec un talent délicat et fin; il en a développé la genèse dans un lumineux exposé, en même temps qu'il a montré l'influence d'Olivier sur cette pléiade de jeunes écrivains qui se groupaient autour de lui.

A ceux qu'intéresse la littérature issue de notre sol et de notre vie, nous dirons: lisez les œuvres de Juste Olivier, lisez son *Canton de Vaud*, lisez les *Chansons lointaines*, les *Chansons du soir*, lisez surtout l'œuvre admirable qu'Eugène Rambert lui a consacrée.

Une collecte, faite à l'issue de la conférence, montre que le public commence enfin à s'intéresser à l'œuvre réparatrice qu'a entreprise le comité du monument Juste Olivier.

✱

A LA SARRAZ. — Mercredi dernier, c'était M. Auguste Vautier, membre du comité Olivier, qui faisait, à la chapelle du Jaquemard, une conférence sur notre poète. M. Vautier est un « Olivériste » convaincu. C'est en cette qualité qu'il a parlé. N'était-ce pas la meilleure? Ceux qui n'envisagent Olivier qu'au point de vue exclusivement littéraire, trouvent, en quelques-unes de ses œuvres, tous les symptômes du génie poétique, dans l'acception la plus complète et la plus élevée de ces mots. Ils regrettent, en revanche, que l'œuvre, dans son ensemble, offre prise si grande à la critique. Ceux qui recherchent en Olivier, l'historien, regrettent, non sans raison, qu'il n'ait pas pris peine de mieux ordonner et de mieux documenter ses travaux historiques. Ceux enfin qui, à côté du poète, à côté de l'historien, cherchent le patriote, cherchent l'homme, y trouvent une joie sans mélange, une source pure d'édification. C'est le cas de M. Vautier; aussi son intéressante conférence fut-elle très appréciée.

✱

Nous prions les donateurs de vouloir bien adresser leurs offrandes *directement* à M. *Henri Bersier*, bibliothécaire cantonal, trésorier du comité.

Le vœu suprême. — Le géôlier à un condamné à mort.

— Le président du tribunal vous fait dire que si vous avez envie de quelque petite fantaisie avant d'aller à l'échafaud, elles vous sera accordée sans peine.

Le condamné, qui est garçon coiffeur: « Je demande seulement de pouvoir faire la barbe à M. le procureur général. »

Bien sûr! — M. le juge de paix a ouvert une enquête sur une batterie nocturne qui a réveillé tout le village des Derbonnières. Il interroge le vieux Nifflet, qui cumule les fonctions de taulpier, de fossoyeur et d'huissier municipal:

— Dites-moi, père Nifflet, cette empoignée de dimanche soir a fait un rude tredon. Est-ce qu'il ne vous en est rien arrivé aux oreilles?

— Bien sûr, monsieur le juge: une puissante gifle!

La livraison de *février* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants:

La grande énigme. Esprit, force, matière, par Frédéric Passy. — Terre natale. Roman, par Jeanne Mairet (Troisième partie.). — Le poète national de la Petite-Russie. Taras Schevtchenko, par Louis Leger. — Cornaro et ses émules modernes, par le Dr J. Keser. — Maître Renard. Etude littéraire, par S. Grandjean. (Seconde et dernière partie.). — Perspectives de l'an 1906, par Ed. Tallichet. — Château en ruine. Nouvelle, de W.-H. Riehl. (Seconde et dernière partie.). — Variétés. Mme de Charrière et les Constant, par Ch. Burnier. — Chroniques parisiennes, anglaises, russes, des Pays-Bas, suisse-allemande, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*:

Place de la Louve, 1, Lausanne

Echo du Grand Conseil.

On nous adresse les quelques vers suivants qu'un de nos députés a crayonnés à la hâte et sans prétention aucune, pour tromper le temps, durant la longue discussion sur l'enseignement religieux à l'école.

Pour les ignorants que nous sommes
Par la faute même des hommes,
Dieu c'est l'inconnu, le mystère,
Par la foi vivante et austère,
Il est peut-être pressentii.
Mais, ne l'avez-vous pas senti!
Dieu, c'est la majesté puissante
D'une loi forte et agissante,
Qui fixe le sort des humains
Et dispose du lendemain.

Deux soirées et toutes deux par l'*Union chorale*, l'une de nos sociétés de chant le plus justement aimées. — Pourquoi deux? direz-vous. — Pourquoi? — Et mais tout simplement parce que, comme nous le disons plus haut, les membres et amis de la Chorale sont très nombreux et qu'il n'est pas possible de les réunir tous, le même soir, dans notre petit Théâtre. Ah! quand nous aurons la grande salle! (Pour plus amples renseignements, sur ce point, s'adresser à la Municipalité.) Le programme de la Chorale est très varié, on y remarque une opérette-bouffe, *L'omelette à la Follembuche*; on y voit aussi Mme Debogis-Boby, cantatrice, M. Birnbaum, violoniste, et l'Orchestre symphonique au complet. C'est pour vendredi et samedi, 2 et 3 mars.

THÉÂTRE. — Demain, en *matinée* et le *soir*, les deux dernières représentations de *Sur la Pente*, par la société la *Muse*. Deux salles comblées.

✱

KURSAAL. — C'est donc demain, irrévocablement, les deux dernières de *Lausanne brigue*. Que les personnes qui n'ont pas encore assisté aux représentations de cette revue, si amusante et montée avec tant de goût, ne manquent pas l'occasion. Que celles qui ont déjà vu *Lausanne brigue!* y retournent. Peut-être y trouveront-elles un attrait nouveau, qui leur était échappé lors de la première audition. Mais, cette fois, c'est la dernière.

Le boire

est pour le bien-être corporel et intellectuel presque aussi important que le manger et le plus important est *ce que* l'on boit. Le café et le thé produisent plus ou moins à la longue des effets détestables sur l'organisme, en occasionnant de l'échauffement, une irritation nerveuse et des douleurs intestinales. La seule boisson qui, avec une douce saveur, est également inoffensive pour tous, sans différence d'âge et de dispositions corporelles, et qui profite à la santé de chacun est... le *café de malt Kathreiner!*

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hoicard.
AMI FATIO, successeur.